



**Ars-sur-Formans** Le nom d'Ars est évoqué très tôt, dès l'an 969. Au XI<sup>e</sup> siècle, Ars est l'un des nombreux fiefs de la sirie de Villars et son manoir se trouve à côté de l'église. En 1226, Jean d'Ars cède sa terre au monastère de l'Île Barbe, Villars en conserve toutefois la souveraineté. Au XIV<sup>e</sup> siècle, la garde du château est divisée entre le sire de Villars et celui de Beaujeu.

Le village, brûlé par les troupes de Viry vers 1409, doit au siècle suivant subir les conséquences des guerres de Religion. La paroisse d'Ars appartient à la principauté de Dombes et à la châtellenie de Trévoux avant d'être rattachée en 1762, comme l'ensemble de la Dombes, au royaume de France.

En 1790, Ars devient une commune du département de l'Ain appartenant au canton de Trévoux puis à celui de Reyrieux en 1985.